

**PROVINCE DE QUÉBEC****PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER TENUE LE 2010-05-18**

Une séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a été tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec) le mercredi 2010-05-18, y étaient présents :

Steve Bletas, président; Carolyn Curiale, vice-présidente; Mario Di Domenico, Nazario Facchino, Walter Fogel, Steve Kmec, Peter MacLaurin, Nick Milas, Steve Mitchell, Grace Nesi, Mike Pizzola, William Pollock, Nancy Rupnik et Edward Turchyniak, commissaires; Lisa Chartier et Angelo Grasso, commissaires-parents; et Anne-Marie Lepage, directrice générale.

Étaient également présents : Marie-Claude Drouin, secrétaire générale; Johanne Brabant, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle; Linda Di Domenico, directrice du Service des ressources humaines; Daniel Hogue, directeur du Service des ressources matérielles; Livia Nassivera, directrice du Service des ressources financières; Gerry Robillard, directeur des Services éducatifs, et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration. Il y avait aussi un large auditoire.

Étaient absents : Georges Benoit, Robert Dixon, Tom Mouhteros, Albina Pace et Merle Parkinson, commissaires; et Alain Guay, directeur général adjoint.

Le président a ouvert la séance à 19 h 32.

**1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le commissaire Nazario Facchino a intégré la séance.

**HEURE : 19 h 33**

**CC-100518-CA-0133**

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Mike Pizzola que l'ordre du jour contenu au document n° SWLSB-2010/05/18-CA-001 soit approuvé sans modification.

**Adopté à l'unanimité**

**2.0 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL****CC-100518-CA-0133**

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Steve Bletas que le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 2010-04-28, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification.

**CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

**VOIX POUR :**

**Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Walter Fogel, Steve Kmec, Nick Milas, Steve Mitchell, Grace Nesi, Mike Pizzola, William Pollock, Nancy Rupnik, Edward Turchyniak**

**ABSTENTIONS :**

**Mario Di Domenico, Peter MacLaurin**

### 3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Jack Fitch, président du Syndicat du personnel de soutien administratif (SEPB 577), a souligné que le syndicat a été consulté sur l'abolition et la création de postes de soutien administratif, mais qu'il demande ce soir que, compte tenu des nouvelles orientations du Centre de la nature d'Arundel, l'abolition du poste de technicien en loisir soit reportée au 2010-12-30. Le titulaire de ce poste possède des qualités qui seraient très utiles durant la période de transition et, si le conseil accepte cette proposition, le syndicat est prêt à signer une lettre d'appui.

La directrice générale a signalé que le conseil ne peut acquiescer à cette demande ce soir, puisque le dossier devra être étudié de plus près. Elle a souligné que le conseil a reçu le mandat d'analyser les besoins du centre en fonction de sa nouvelle vocation. La proposition d'abolir ce poste a été présentée lors d'une réunion du comité des relations du travail et le syndicat aurait dû faire connaître sa position à ce moment-là.

M. Fitch a dit que le comité a discuté de la proposition et qu'il s'y est clairement opposé, mais que le poste a quand même été aboli. Il a demandé au conseil de bien vouloir envisager la possibilité de reporter l'abolition de ce poste.

Le président a signalé que le conseil se penchera sur ce dossier.

### 4.0 RAPPORT DU PRÉSIDENT

#### 4.1 *Rapport du président :*

Le président a avisé le conseil que le rapport du vérificateur général a été publié et que plusieurs sujets préoccupent les commissions scolaires : l'éventuelle fusion de commissions scolaires dans certaines régions, l'abolition des commissions scolaires, le besoin pour les commissions scolaires de créer des outils de vérification pour réduire et justifier les coûts, etc.

Suivant la publication du rapport du vérificateur général, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a déclaré qu'elle rejette l'idée d'abolir les commissions scolaires, mais approuve la réduction des dépenses.

Le président a noté que le conseil général a adopté une résolution concernant les élections scolaires et que le mandat actuel a été prolongé jusqu'en 2013. Il a aussi été publiquement annoncé que si le taux de participation aux prochaines élections scolaires est faible, le MELS pourrait procéder à la nomination des commissaires.

Il a ensuite mentionné que le 2010-05-11, l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) a tenu une conférence de presse sur l'accès à l'école anglaise.

Le conseil a discuté du sujet et a soulevé les points suivants :

- 61 % de la population francophone est pour l'accès à l'école anglaise;
- la possibilité que les commissaires soient nommés par le MELS si le taux de participation aux élections de 2013 est bas;
- les commissions scolaires accordent beaucoup d'importance à l'enseignement du français et leurs élèves sont bilingues lorsqu'ils terminent leurs études;
- il faut promouvoir l'école anglaise et les avantages de recevoir un enseignement bilingue, puisque les anglophones sont aussi des Québécois.

L'ACSAQ recommande de convoquer une réunion des présidents des commissions scolaires et des conseils d'établissement ainsi que des directeurs généraux en vue d'établir un plan d'action pour préserver l'éducation en anglais au Québec.

Le président a noté que lorsque l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) a demandé à la ministre si tous les présidents des commissions scolaires pourraient participer au sommet de l'éducation planifié par le MELS pour l'automne prochain, celle-ci a répondu que ce n'était pas possible et que la participation sera sur invitation seulement.

Il a précisé que suivant l'adoption du projet de loi n° 100, toutes les catégories d'employés des commissions scolaires devront réduire leurs budgets de perfectionnement et de frais de déplacement de 25 %.

Il a ensuite souligné que le Gala Laurier se tiendra le 2010-05-27 à l'Olympia, à Deux-Montagnes, et que le dîner des retraités aura lieu le 2010-06-06 au centre Le Parc, à Laval.

Une discussion s'est ensuivie. Le conseil a souligné que si tout le monde doit se serrer la ceinture, il faut espérer que le MELS fera également sa part. Par ailleurs, le conseil est d'avis que le MELS essaie de retirer des pouvoirs aux commissions scolaires.

En réponse à une question du commissaire Edward Turchyniak, la directrice des ressources financières a noté que les directives relatives à la réduction de 25 % des budgets alloués au perfectionnement n'ont pas encore été reçues.

Suivant un autre point soulevé par le commissaire Turchyniak, la directrice générale a mentionné qu'elle étudiera l'impact des nouvelles affectations administratives en fonction du nouveau règlement qui prévoit qu'un administrateur sur deux partant à la retraite soit remplacé, et ce, même si ces postes ont été ajoutés à l'organigramme 2009-2010.

Le commissaire Nick Milas s'est retiré de la séance.

HEURE : 20 h 11

Le commissaire Nick Milas a réintégré la séance.

HEURE : 20 h 13

## 5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

### 5.1 *Engagement – Direction adjointe des Services complémentaires :*

La directrice générale a mentionné que le comité de sélection a fait une recommandation unanime pour le poste de directeur adjoint des Services complémentaires.

En réponse à une question du commissaire Steve Kmec, le président a précisé que quatre candidats ont été reçus en entrevue pour ce poste.

### CC-100518-HR-0134

ATTENDU QUE le conseil des commissaires a nommé Stephanie Krenn à la direction des Services complémentaire à compter du 2010-07-01;

ATTENDU QUE suivant cette nomination, le poste de direction adjointe des Services complémentaires est devenu vacant;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Lisa Chartier que le conseil des commissaires nomme **Frédéric Greschner** directeur adjoint des Services complémentaires à compter du 2010-07-01.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

VOIX POUR : Steve Bletas, Carolyn Curiale, Mario Di Domenico, Nazario Facchino, Walter Fogel, Steve Kmec, Peter MacLaurin, Nick Milas, Steve Mitchell, Grace Nesi, William Pollock, Nancy Rupnik, Edward Turchyniak

ABSTENTIONS : Mike Pizzola

M. Greschener a remercié le conseil de son soutien et a déclaré qu'il a hâte de relever ce nouveau défi.

## 5.2 Affectation et mutation des cadres d'école pour 2010-2011 :

La directrice générale a noté que des entrevues ont été tenues le 2010-05-17 pour les postes de direction et direction adjointe d'école et qu'elle était satisfaite des résultats. Elle a précisé qu'après la première série d'affectations et de mutations, seuls les postes de direction de l'école primaire Genesis et de direction adjointe de l'école secondaire Laval-Liberty demeurent vacants.

Le conseil a discuté de l'importance d'avoir une direction adjointe d'école pour assurer une stabilité au sein des écoles lors du déplacement des directions d'école.

La directrice générale a précisé qu'un minimum de 550 élèves est requis pour pouvoir affecter une direction adjointe.

En réponse à une question du commissaire Steve Kmec, la directrice générale a noté que l'école Marcelle-Gauvreau ne sera pas utilisée avec l'année scolaire 2011-2012 puisqu'elle doit d'abord être rénovée. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a approuvé le transfert de deux écoles et a accepté de différer l'utilisation de Marcelle-Gauvreau.

### CC-100518-HR-0135

ATTENDU QUE le conseil des commissaires a adopté la résolution n° CC-100428-HR-0120 relative à l'affectation et à la mutation des cadres d'école pour l'année scolaire 2010-2011;

ATTENDU QU'en raison des circonstances la directrice générale doit recommander quelques modifications à cette résolution;

ATTENDU QU'un poste de direction et un poste de direction adjointe demeurent vacants.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Nick Milas que, sur recommandation de la directrice générale, le conseil des commissaires approuve que les modifications suivantes soient apportées à cette résolution :

PRIMAIRE	DIRECTION	DIRECTION ADJOINTE
ARUNDEL (tâche d'enseignant 50 %)	Mary-Helen Goyetche	
GENESIS	VACANT	
JULES-VERNE	Aimee Parsons	
McCAIG	Serge-Édouard Jeannoton	Marissa Goffredo
PIERRE-ELLIOTT-TRUDEAU	Karen Lorenz	
RAWDON (tâche d'enseignant 50 %)	Tammie Marlin	
STE-ADELE (tâche d'enseignant 50 %)	Christian St-Pierre	
SAINT-PAUL	Ann Cohen	Carolyn Roberts (sera remplacée à Noël)
TERRY-FOX	Lisa Verral (sera remplacée à Noël)	Lynn Neveu
SECONDAIRE	DIRECTION	DIRECTION ADJOINTE
LAKE OF TWO MOUNTAINS	Sollie Glicksman	Gail Spillane
LAVAL-LIBERTY	Eric Ruggi	Helen Kalipolidis, VACANT
SERVICES COMPLÉMENTAIRES	Stephanie Krenn	Frédéric Greschner

ET QUE la directrice des ressources humaines soit mandatée de procéder à l'affichage des postes de direction de l'école primaire Genesis et direction adjointe de l'école secondaire Laval-Liberty.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

**VOIX POUR :** Steve Bletas, Carolyn Curiale, Mario Di Domenico, Nazario Facchino, Walter Fogel, Steve Kmec, Peter MacLaurin, Nick Milas, Grace Nesi, Mike Pizzola, William Pollock, Nancy Rupnik, Edward Turchyniak

**VOIX CONTRE :** Steve Mitchell

**6.0 DÉCISIONS DU CONSEIL**

La commissaire Carolyn Curiale s'est retirée de la séance.

**HEURE : 20 h 30**

**6.1 RESSOURCES MATÉRIELLES****6.1.1 Engagement d'un entrepreneur – Portes et fenêtres de l'école Phoenix :**

Le directeur des ressources matérielles a présenté le projet de remplacement des portes et fenêtres de l'école alternative Phoenix.

**CC-100518-MR-0136**

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-091028-MR-0035 relative à l'engagement de Marco Manini pour préparer les plans et devis architecturaux et assurer la supervision des travaux de réfection du projet de remplacement des portes et fenêtres de l'école alternative Phoenix;

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a adopté la mesure 50710 visant à financer des projets de réparation et de réfection dans les immeubles des commissions scolaires;

ATTENDU QUE les soumissions reçues en réponse à l'appel d'offres public ont été ouvertes le 2010-04-30;

ATTENDU QUE le comité des ressources matérielles recommande que le contrat soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Mario Di Domenico que, sur recommandation du comité des ressources matérielles, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat pour le remplacement des portes et fenêtre de l'école alternative Phoenix à **Placements PM 2000 inc.** au coût total de 188 595,40 \$, avant les taxes (212 877,06 \$, toutes taxes comprises).

ET QUE le président, ou en son absence ou à sa connaissance la vice-présidente, ainsi que la directrice générale, ou en son absence ou à sa connaissance le directeur général adjoint, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente.

**Adopté à l'unanimité**

**6.2 COMMUNICATIONS ET AFFAIRES CORPORATIVES****6.2.1 Accès à l'enseignement en anglais :**

La secrétaire générale a expliqué que la résolution qui suit a été préparée en réponse au projet du gouvernement du Québec de resserrer les règles d'accès à l'école anglaise.

La commissaire Carolyn Curiale a réintégré la séance.

**HEURE : 20 h 33**

**CC-100518-CA-0137**

ATTENDU QUE les commissions scolaires sont les pierres angulaires des communautés;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec reconnaît les commissions scolaires anglophones publiques et le droit d'être scolarisé en anglais;

ATTENDU QUE l'effectif scolaire des écoles publiques anglophones a chuté de plus de 60 % depuis les années 80;

## 2185

ATTENDU QUE cette diminution découle de plusieurs facteurs, mais plus particulièrement des restrictions concernant l'accès à l'école publique anglophone;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a annoncé sa volonté d'établir une nouvelle législation sur l'accès à l'enseignement public en langue anglaise;

ATTENDU QUE le système public anglophone a démontré au fil des dernières années que ses diplômés sont bilingues et capables de vivre et de travailler en français et en anglais au Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Peter MacLaurin que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier demande au gouvernement du Québec d'assurer l'avenir des commissions scolaires publiques anglophones et de la communauté anglophone en prenant des dispositions légales pour élargir quelque peu l'accès à l'école publique anglophone.

QUE ces dispositions légales soient présentées aux membres de l'Assemblée nationale lors de la période de travaux parlementaires en cours.

ET QUE copie de la présente résolution soit transmise au premier ministre du Québec, à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, à la ministre de la Justice, à tous les députés des régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière, à toutes les commissions scolaires anglophones et à l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ).

**Adopté à l'unanimité**

### **6.3 ÉDUCATION DES ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE**

#### **6.3.1 Centre de formation professionnelle bilingue :**

La directrice de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle a présenté le projet de création d'un centre de formation professionnelle bilingue en collaboration avec la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles.

#### **CC-100518-CA-0138**

ATTENDU QU'en raison de contraintes budgétaires, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) invite les commissions scolaires à créer des partenariats régionaux pour faciliter l'aménagement de l'offre de formation professionnelle et technique;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier et la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles sont disposées à travailler de pair pour bonifier l'offre de formation professionnelle et technique dans les Laurentides;

ATTENDU QUE ces deux commissions scolaires ont préparé conjointement une proposition qu'elles souhaitent présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Nazario Facchino que, sur recommandation de la Direction générale et du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier appuie la proposition pour l'établissement d'un centre de formation professionnelle bilingue dans la région des Laurentides en partenariat avec la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, telle qu'elle apparaît au document n° SWLS-2010/05/18-AE-001.

**Adopté à l'unanimité**

### **7.0 POINTS D'INFORMATION**

#### **7.1 Fondation Sir-Wilfrid-Laurier :**

Le commissaire Edward Turchyniak a avisé le conseil que 475 billets ont été vendus jusqu'à présent.

Il a ensuite souligné que Telus remettra un don de 10 \$ à la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier pour chaque nouveau contrat de cellulaire personnel avec un employé de la commission scolaire.

### **7.2 Rapport des commissaires-parents :**

Dans leur rapport, les commissaires-parents mentionnent que lors de leur dernière réunion, la directrice des technologies de l'information a fait une présentation très intéressante sur les sites de réseautage social tels Facebook et YouTube. Elle a souligné, en outre, que la commission scolaire a bloqué les sites haineux, pornographiques et inappropriés. Toutefois, la commission scolaire juge qu'il est préférable de ne pas interdire l'accès à Facebook et YouTube et d'adopter plutôt une approche proactive en enseignant aux jeunes comment utiliser les sites de réseautage social pour qu'ils puissent développer des stratégies et prendre des décisions appropriées.

Le rapport traite également de la consultation sur le plan stratégique, du festival du homard de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier qui se tiendra le 2010-06-09 et du déplacement de la date de la réunion du mois de juin au 2010-06-02.

### **7.3 Rapport de l'ACSAQ :**

La commissaire Carolyn Curiale a avisé le conseil que le mandat des commissaires a été prolongé au-delà de 2011, mais qu'aucune date de fin n'a été donnée. Une chose est certaine, il n'y aura pas d'élections scolaires en novembre 2011. On devrait obtenir de plus amples renseignements lors du sommet sur l'éducation qui sera tenu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) à l'automne prochain.

Le rapport fait aussi mention de la conférence de presse sur l'accès à l'école anglaise et du congrès printanier 2011 de l'ACSAQ/AEEAQ.

### **7.4 Abolition et création de postes; plans d'effectif 2010-2011 :**

La directrice des ressources humaines a mentionné qu'à sa séance d'hier soir, le comité exécutif a adopté des résolutions relatives à l'abolition de postes de soutien administratif et de professionnels non enseignants, la création de postes de soutien manuel, de soutien administratif et de professionnels non enseignants ainsi que le plan d'effectif du personnel de soutien manuel. Elle a fourni des détails sur ces résolutions.

Le commissaire Nazario Facchino s'est retiré de la séance.

**HEURE : 20 h 41**

Le conseil a discuté des postes qui ont été abolis ou réduits.

On a demandé à la directrice des ressources humaines de revoir la réduction des heures de travail du poste de technicien en documentation à l'école secondaire Lake of Two Mountains et l'abolition du poste de technicien en loisir au Centre de la nature d'Arundel.

Le commissaire Nazario Facchino a réintégré la séance.

**HEURE : 20 h 46**

La directrice générale a indiqué que les inquiétudes soulevées avaient été notées et qu'une analyse sera faite. Elle a souligné que ces résolutions ont été approuvées conformément aux pouvoirs délégués au comité exécutif et aux dispositions des conventions collectives.

Elle a demandé à la directrice des ressources humaines d'inclure les résultats de cette analyse dans son rapport du mois de juin.

La commissaire Grace Nesi s'est retirée de la séance.

**HEURE : 20 h 57**

**2187**

**8.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'a été posée.

**9.0 CORRESPONDANCE**

Le président a attiré l'attention du conseil sur la correspondance comprise au fichier de la séance.

**10.0 QUESTIONS DIVERSES**

En qualité de présidente du comité des communications et des relations publiques, la commissaire Nancy Rupnik a avisé les commissaires que la réunion prévue pour le 2010-05-19 a été reportée au 2010-06-14.

La commissaire Grace Nesi a réintégré la séance.

**HEURE : 20 h 59**

**11.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Edward Turchyniak que la séance soit levée.

**Adopté à l'unanimité**

**HEURE : 21 heures**

**PROCHAINE SÉANCE ⇨ ORDINAIRE ⇨ 2010-06-23**